



Lettre aux Magalassiennes et Magalassiens

N°3 - Janvier 2026



Philippe LAPANOUSE

Candidat aux élections municipales et communautaires 2026 - 2032

Chères Magalassiennes, chers Magalassiens,

Au nom de toute l'équipe « En Avant Magalas » je viens pour l'année qui débute, vous adresser mes meilleurs vœux. Je souhaite qu'elle vous apporte la santé, de nombreux moments de joie et l'épanouissement dans notre commune.

De la réussite aussi, dans tous les projets qui vous tiennent à cœur.

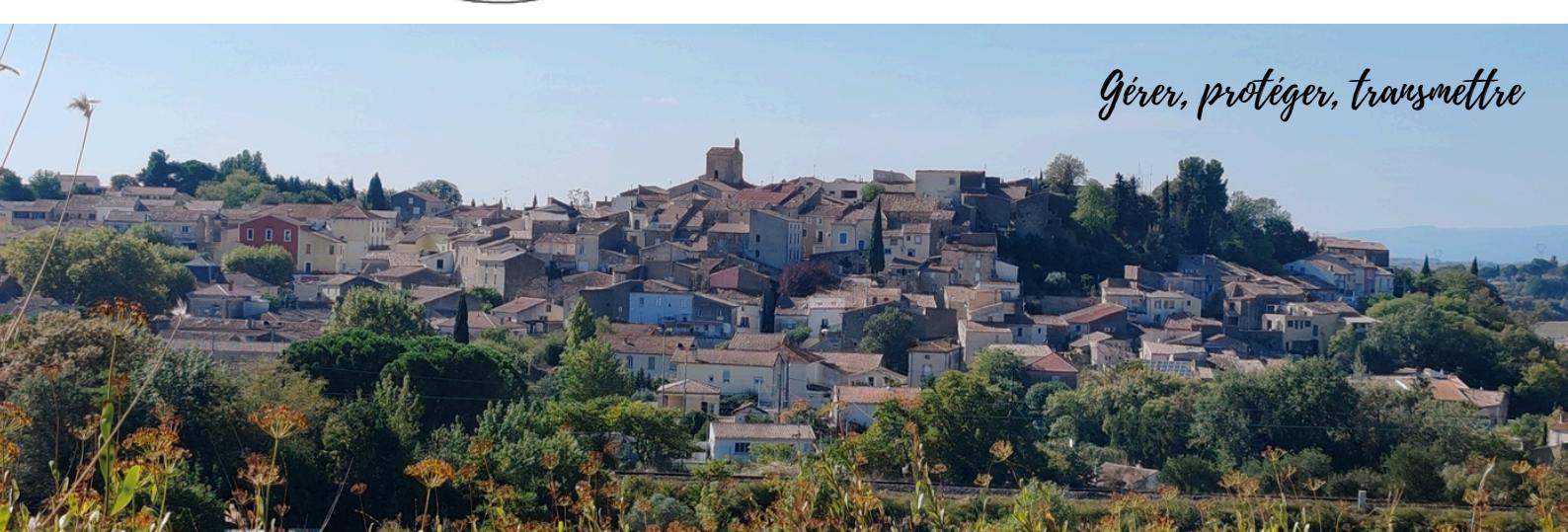
Les vœux sont un moment que nous voulons convivial. Un moment d'échanges et de partage avec les habitants de Magalas.

Cette année est très importante car il faudra voter pour l'élection municipale qui aura lieu le 15 mars prochain, je compte sur vous et votre soutien.

Prenez soin de vous, à bientôt,

Philippe LAPANOUSE

Gérer, protéger, transmettre



NOS ENGAGEMENTS

- **Ouverture d'un centre médical de santé municipal.**
- **Propreté de la commune et entretien des bâtiments communaux :** un engagement très fort pour Nous. Redonner à Magalas, notre village, le reflet et la place qu'il mérite. Des plans d'actions et solutions, vous seront dévoilés fin février, sur notre programme à venir.
- **Nettoyage du cœur du village :** Effectué par une structure type ESAT (établissement et service d'accompagnement par le travail) qui viendra nettoyer et entretenir le cœur du village avec plusieurs personnes, accompagnées de leurs encadrants et leurs outils de travail. Nous aurons ainsi, à moindre coût, notre centre du village propre, trop longtemps abandonné. Ce qui aura pour conséquence, de libérer du temps à nos employés municipaux, pour entretenir au mieux, le reste de la commune ainsi que ses chemins communaux.
- **Les finances :** Les finances de Magalas sont abîmées. **Ce ne sont pas des rumeurs, mais des faits réels et cela nous laisse peu de marges de manœuvres.** Nous serons dans l'obligation de nous adapter. (Une présentation synthétique des finances se trouve à l'intérieur de ce bulletin). Dans notre programme à venir, nous vous expliquerons, en toute objectivité, l'état des finances et des promesses non tenues de la municipalité sortante. *Ainsi que les moyens, que nous pourrons mettre en œuvre, pour réaliser nos projets.*
- **Aménagement de la promenade.**
- **Création d'un quatrième cours de tennis avec gradins** à la place du City-Park actuel.(Le cours de tennis, ne sera effectif que lorsque, le nouveau City-Park sera déplacé à côté de la tyrolienne).
- **Rénovation des vestiaires du stade de football**
- **Ouvrir la circulation au double sens** : entre la porte de l'amitié et le pont d'Agde.
- **Vos documents officiels** : passeport et pièce d'identité, pourront être faits en mairie.
- **Réorganisation du C C A S.**
- **Réorganisation de la navette** : Par exemple le lundi et le vendredi pour les courses, les autres jours pour les rendez-vous médicaux. (En cas d'urgence nous nous adapterons). Le but étant d'optimiser au maximum ce service indispensable pour nos aînés.

D'autre thématiques seront abordées, telles que : la sécurité, le domaine scolaire, les associations, la culture, le patrimoine naturel et historique, l'agriculture, les festivités...

Notre programme final est en cours d'élaboration et vous sera présenté fin février.

CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

L'offre de santé et l'accès à des soins de proximité, constituent un enjeu majeur d'aménagement du territoire et d'égalité pour la santé.

La pénurie de médecins engendre une crise sanitaire majeure, rendant l'accès aux soins difficile pour de nombreux patients, notamment liée au vieillissement de la population.

Pour toutes ces raisons, la région soutient les projets de création de centre de santé.

Les centres de santé municipaux, garantissent aux patients, la dispense d'avance de frais (tiers payant). Certains centres étendent cette garantie aux frais pris en charge par les complémentaires.

Les tarifs médicaux sont obligatoirement de secteur 1.(pas de dépassement d'honoraires).

**A LA DIFFÉRENCE DES MAISONS MEDICALES, LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ QUI EXERCENT,
DANS CELLES-CI, SONT SALARIES DE LA STRUCTURE.**

**LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE, PERCOIT LES REMBOURSEMENTS VERSES PAR LA CAISSE
PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE.**

LA STRUCTURE A AINSI, UNE GESTION AUTONOME, RIGOUREUSE ET VIABLE !

A ce jour, trois centres de santé ont vu le jour dans la région CAPESTANG (après 2ans d'existence, **Capestang est à l'équilibre financier** (source Fédération nationale des Centres de Santé), COLOMBIERS et SAUVIAN.

**C'EST UN ENGAGEMENT FORT, QUI NOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR,
POUR LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS !**

Des contacts ont été pris avec l'imagerie du Biterroise afin de finaliser un projet pour compléter le Centre de Santé Municipal.



NOTRE CONTRAT DE CONFIANCE

A tous les employés de mairie, service administratif, technique, entretien, sécurité, périscolaire : Il n'y aura aucun changement, les services continueront à fonctionner selon leurs habitudes, car nous avons une entière confiance en vous tous et en vos chefs de services.

Mais nous serons attentifs et à l'écoute de toute proposition, permettant d'améliorer le bien-être et l'efficacité au travail, afin de faire évoluer chaque service.

Au besoin les employés contractuels, seront titularisés selon deux critères : les années de présence et leurs compétences.

Aucun passe-droit, ne sera octroyé.

*Chaque Mairie a besoin de ses employés, durant des années, pour son bon fonctionnement.
Les élus eux, ne sont que de passage !*



Un grand nombre de magalassiennes et magalassiens se sont déplacés le 18 décembre à la salle de la convivialité pour assister à notre première réunion publique, suivie d'échanges constructifs et nous vous en remercions.

Nous avons pu aborder les finances de la commune, la propreté du village et la sécurité, dans un souci d'objectivité et de vérité.

En ce début d'année, nous sommes proches de l'élection municipale du dimanche 15 mars 2026, un moment très important de la vie démocratique locale.

Nous vous donnons rendez-vous :

**Vendredi 27 février à 18h45
Salle de la Convivialité**

Lors de cette dernière réunion publique, notre programme final vous sera dévoilé et le verre de l'amitié clôturera cet événement.

VENEZ NOMBREUX POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE !

LES FINANCES

2020 Magalas	2025 Magalas	Moyenne commune 3500 à 5000 habitants
Encours de la dette 4 810 230 €	5 945 920 €	2 973 547 €
Montant par habitant 1378 €	1651 €	1 151 €

- Contrats de prêts réalisés au cours du mandat de l'équipe municipale sortante:

Groupe scolaire:	2 700 000 €	du 17/07/2022 au 01/08/2063	SOIT 40 ANS.
Groupe scolaire:	154 496 €	du 06/07/2022 au 01/12/2032	soit 10 ans.
Achat Bacou:	350 000 €	du 24/11/2024 au 01/10/2054	SOIT 30 ANS.
<u>TOTAL: 3 204 496 €</u>			

PROMESSE de CAMPAGNE 2020. Financement école élémentaire: **1 900 000 sur 25 ANS.**

FINANCEMENT RÉEL RÉALISÉ : 2 700 000 € SUR 40 ANS.

PROMESSE 2020 ENSEMBLES: construction école + voirie comprise: **4 537 400 €**
COÛT RÉEL TOTAL: 7 402 448 €

Les charges de fonctionnement ont elles aussi augmentées en 2020: **2 946 690 €**
2024: 3 558 550 € SOIT 19% DE PLUS.

CONSTAT: L'encours de la dette municipale est au double de la moyenne nationale.
Pour des communes de même catégorie: en terme de taille et de population.

Le prêt de l'école élémentaire de **2 700 000 € sur 40 ANS** pèsera lourd sur les finances de la commune durant des décennies.

2 700 000 € sur 40 ans se traduit par 4 280 000 € (capital+intérêts),
à condition que le prêt est été contracté,dans le meilleur des cas,avec un taux d'intérêts à 2,3%.

L'ÉQUIPE EN AVANT MAGALAS !



Philippe
LAPANOUSE



Monique
ZELINDRE



Gilles
SALMON



Sylvie
CEBE



Jean-François
SICARD



Rabena
SAIN



Marine
COURONNE



Dominique
RIVALLEAU



Sylvie
MARTIN



Eric
VERLET



Severine
SICARD



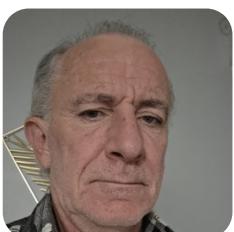
Jean-Pierre
CASTEJON



Bruno
WALLEM



Nathalie
TESTU



Bruno
ANGLADE



Corinne
METIVIER



Thierry
GESLIN



Céline
CARDINAL



Antoine
LOPEZ



Lucie
RANDÉ



Nicolas
SEBASTIAN



Estelle
MOREAU



Jean-Claude
OUVRARD



Marion
CRESTA



Alban
VILLA



Elsa
DOS SANTOS



Claude
LAURENT



*Gérer, protéger,
transmettre*